

Vivre à ROYBON

Janvier à Avril 2016

Dans quel état sont les finances communales ?

Le budget 2016 a été voté le 25 mars. Après deux années de mandat, comment ont évolué les finances ?

- **La baisse des dépenses de fonctionnement est amorcée**
- **La baisse des dotations de l'Etat s'accroît encore cette année**
- **La recherche constante de nouvelles recettes est nécessaire**
- **La politique d'investissements est ciblée, rentable et économe**
- **Les indemnités des élus en nette diminution**
- **La dette et le désengagement de l'Etat expliquent l'effort demandé aux habitants**

**Lancement des
« ateliers conférences »
au mois de Mai 2016 !**

**Succès des
« vendredis découverte »
pour les enfants de l'école**

**Soutenons
nos commerçants !**

SOMMAIRE



Vie municipale

P. 4



Vie sociale

P. 12



Vie culturelle

P. 14



À vos agendas

P. 18

EDITO



**Chères Roybonnaises,
Chers Roybonnais,**

A Roybon nous avons la chance formidable de vivre dans un environnement exceptionnel que beaucoup nous envient.

Hélas, vous le savez, la situation financière de la commune est catastrophique. Nous devons supporter une annuité d'emprunt de 356 000 € dont la moitié en capital.

A ce jour, la survie financière de la commune est exclusivement liée au devenir du projet Centerparcs. **Je reste persuadé que ce projet se réalisera mais j'en ignore le calendrier en raison de la guérilla judiciaire que les opposants nous livrent.**

Deux solutions s'offrent à nous :

- Attendre et tout miser sur une issue favorable.
- Prendre des mesures préventives pour construire une alternative si le devenir du projet Centerparcs devait se compliquer.

La 1^{ère} solution correspond à ce qui a été fait jusqu'à présent et comporte le risque d'obliger la commune à prendre, du jour au lendemain, des mesures de redressement qui seraient d'une brutalité inouïe (hausse des taux d'imposition de 30%)

La 2^{ème} solution permet d'anticiper, d'étaler l'effort et de diversifier les mesures. En responsabilité, je suis convaincu qu'il est plus raisonnable de faire le choix de l'anticipation et de la prévention du risque.

Je prends d'ailleurs l'engagement solennel de diminuer les taux d'imposition au moins autant qu'ils sont augmentés aujourd'hui, dès que le projet sera définitivement validé et que la commune percevra la taxe d'aménagement liée au projet.

Le budget 2016 de la commune n'est que la 1^{ère} étape d'un scénario alternatif pour préserver l'avenir de la commune dans toutes les hypothèses. Ce scénario n'a été rendu possible que par la reprise en main de la gestion de la commune sur le plan administratif et financier.

Hier, il n'y avait pas d'adjoint aux Finances, il n'y avait personne sur le plan administratif pour alerter sur la situation des comptes et au total il y a eu une politique d'investissements uniquement fondée sur l'emprunt et ce dans des proportions colossales. Aujourd'hui, il y a un adjoint aux Finances, il y a un exécutif qui travaille dans la collégialité et les services sont en mesure d'élaborer des hypothèses de travail selon les orientations que nous décidons. Les premiers résultats obtenus montrent que nous sommes sur la bonne voie même si le chemin est encore long.

En lisant ce journal vous aurez toutes les explications sur la situation financière de la commune et les efforts entrepris.

Le Maire
Serge PERRAUD

**Gros plans et explications
sur les Finances communales**

Pages 6 et suivantes

**Soutenons nos commerçants
en consommant « local » !**

Pages 22 et 23



A LOUER

APPARTEMENT T2 - 35 m²

Résidence les Charmilles - 121 rue de l'église

1 séjour-cuisine / 1 chambre / salle de bain - WC



APPARTEMENT T2 - 45 m²

5 allée du 19 mars 1962

1 séjour-cuisine / 1 chambre / salle de bain / WC séparés



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ LA MAIRIE AU 04.76.36.21.79**

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition. En ligne de mire pour vous : tous vos programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÂTEAU, FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.



AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche

LE LOGO «ARTE HD» APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7 OU LA CHAÎNE 57

Votre télé est compatible avec la TNT HD.

Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

LOGO HD PRÉSENT

PAS DE LOGO HD

LE LOGO «ARTE HD» N'APPARAÎT NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.

Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus la télévision après le 5 avril.



Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ

CÂBLE

CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision par satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

FIBRE

BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.



Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION, VOICI LA MARCHÉ À SUIVRE POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ COMPATIBLE TNT HD

1• Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE À UN ADAPTEUR TNT HD

1• Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur

2• Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande

3• Sélectionnez **INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation » optez pour « installation »

4• Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**
Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

5• Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



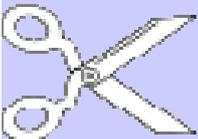
Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818** (prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

Depuis son élection à la mairie de Roybon, le Maire tient une permanence chaque lundi de 10h30 à 12h30 dans son bureau et sur rendez-vous.

N'hésitez pas à joindre le secrétariat de Mairie pour prendre rendez-vous !

Une question ? Une suggestion ? Une interrogation ?

Remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le en Mairie



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Question :

.....



Finances communales et budget 2016 : Quel bilan ?

Le Conseil municipal a adopté le 25 mars 2016 le budget de l'année 2016 qui prévoit une baisse importante des dépenses de fonctionnement, le maintien de l'investissement malgré la baisse des dotations de l'Etat et la poursuite du désendettement de la commune.

Réalisation du budget de l'année 2015

Les **recettes de fonctionnement** ont été de 1 193 168,67 € tandis que les **dépenses de fonctionnement** ont été de 1 116 024,35 €.

La section de fonctionnement dégage un **excédent de + 77 134,32 € pour l'année 2015**.

Dépenses de fonctionnement (résumé)		Recettes de fonctionnement (résumé)	
Charges à caractère général	341 720,15 €	Impôts et taxes	425 776,40 €
Charges de personnel	442 982,63 €	Remboursement arrêts maladie	34 545,52 €
Autres charges de gestion	139 003,97 €	Dotations et participations	531 534,88 €
Intérêts des emprunts	185 027,00 €	Loyers et camping	109 721,20 €

1 116 024,35 €	1 193 168,67 €
Excédent de fonctionnement 2015 : + 77 134,32 €	
Cumul des excédents de fonctionnement 2014 et 2015 : + 175 979,48 €	

Les **dépenses d'investissement** ont été de 301 747,18 € (dont 176 662,35 € de capital des emprunts) tandis que les **recettes d'investissement** ont été de 57 507,08 €. **L'excédent de l'exercice 2014** (+ 428 394,85 €) reporté permet de dégager un **excédent de + 184 154,75 €**.

Dépenses d'investissement (résumé)		Recettes d'investissement (résumé)	
Travaux de voirie	+ 53 866,38 €	Subventions	+ 16 539,00 €
Remboursement capital de la dette	+ 175 295,49 €	Remboursements de TVA	+ 25 617,00 €
		Taxe d'aménagement	+ 6 383,01 €
301 747,18 €		57 057,08 €	
Excédent d'investissement 2014 reporté : + 428 394,85 €			
Résultat de la section d'investissement cumulé 2014 + 2015 : + 184 154,75 €			

Le budget 2016 voté par le Conseil municipal le 25 mars dernier affirme clairement les objectifs annoncés par Serge PERRAUD et son équipe : faire des économies de fonctionnement , diminuer les indemnités des élus, réaliser des investissements ciblés générant de nouvelles recettes, contrer la baisse des dotations de l'Etat et continuer le désendettement de la commune amorcé dès avril 2014.

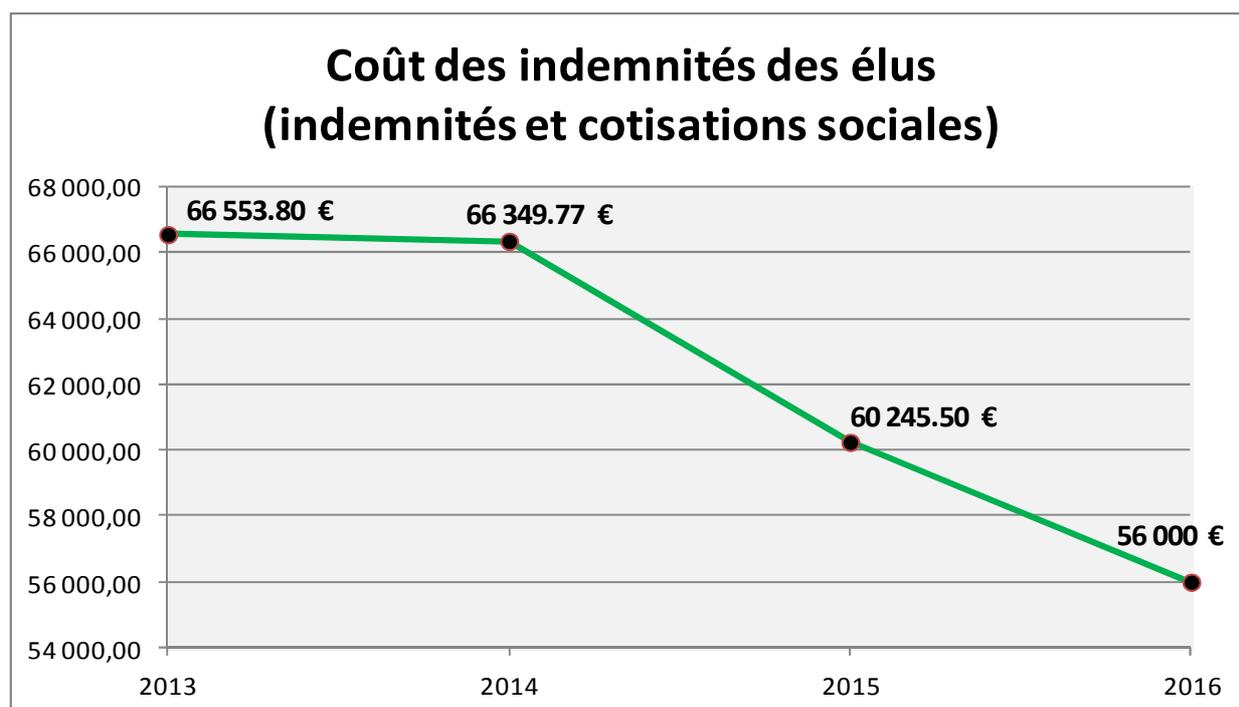
Baisser les dépenses de fonctionnement et améliorer le service public : l'objectif est tenu !

La baisse des dépenses de fonctionnement, hors intérêts des emprunts, prévue dans le budget 2016 témoigne de la volonté de faire « mieux avec moins » et d'offrir un service public de meilleure qualité, un budget « culture » totalement préservé et le maintien des aides au monde associatif (8 500 € de subventions). La baisse des dépenses est d'environ 50 000 €.

Dépenses de gestion des services prévues en 2015	Dépenses de gestion des services prévues en 2016
929 040 €	879 242 €
Baisse de 5,36 % (- 49 798 €) des dépenses de fonctionnement par rapport au budget voté en 2015	

La baisse des indemnités des élus : une réalité !

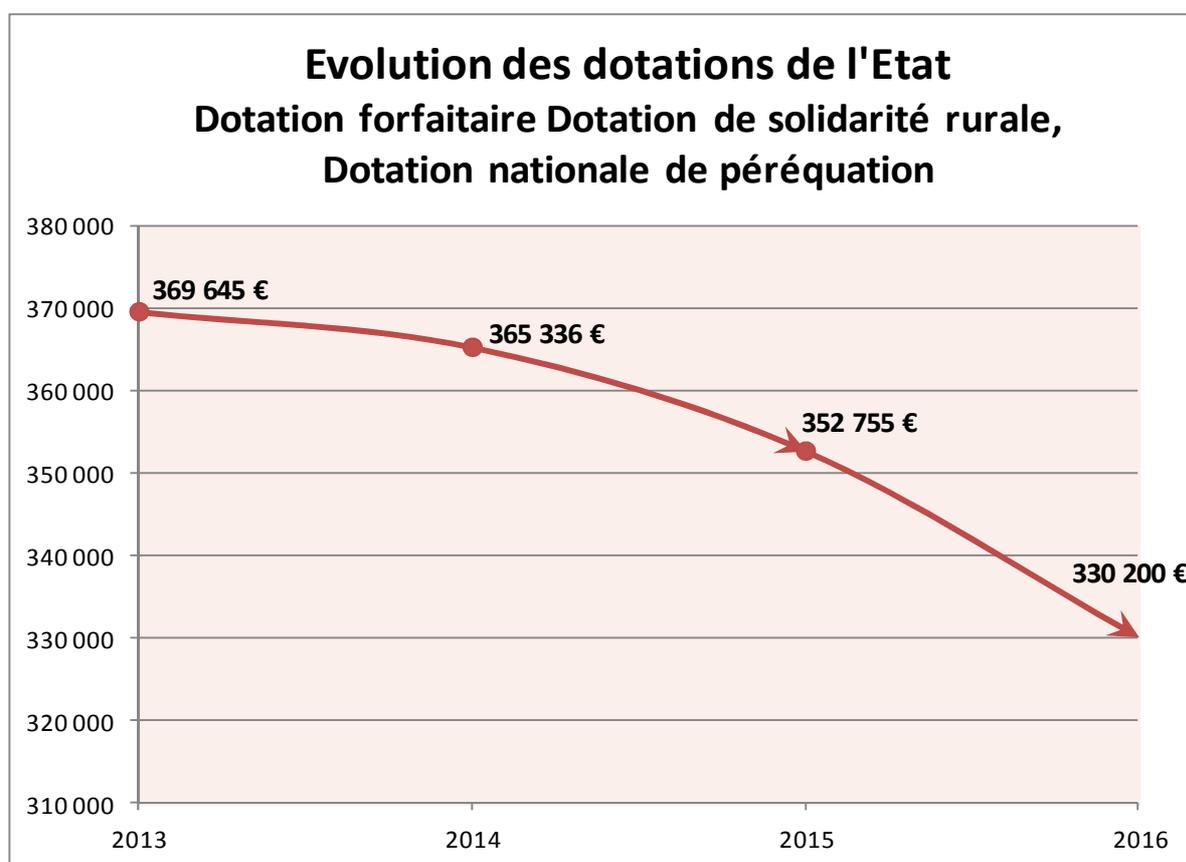
En 2016, le Maire et ses adjoints ont fait le choix de diminuer le montant des indemnités de plus de 16 % par rapport à l'année 2013. Cela représentera une économie de plus de 10 000 € sur l'année. Cet effort, au-delà de l'exemple qu'ils ont souhaité montrer, permettra de financer d'autres postes de dépenses importants pour les roybonnais (culture, associations, bâtiments...).



La baisse des dotations de l'Etat : une contrainte à gérer avec rigueur...

Les dotations servent à financer, en partie, le fonctionnement des services (salaires des agents, entretien et fonctionnement des bâtiments communaux...) mais aussi les associations et les activités scolaires et périscolaires (maintenues gratuites par la commune en 2016). Entre 2013 et 2016, le montant annuel des dotations de l'Etat perçues par la commune de Roybon aura diminué de près de 40 000 €. La baisse des dotations est estimée à 6 % entre 2015 et 2016 et devrait représenter une perte de 22 500 €.

Cette importante diminution nécessite de générer de nouvelles recettes de fonctionnement tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement (page 7).



Générer des nouvelles recettes : un travail constant !

La commune de Roybon a la chance d'être propriétaire de plusieurs bâtiments loués à des familles mais aussi à des commerçants. La municipalité reconduit la pratique des loyers accessibles afin de faciliter le maintien et l'implantation de familles et de commerçants. Grâce à une gestion plus dynamique du parc, les revenus des immeubles pour l'année 2016 devraient être en hausse de + 6,8 % par rapport à 2015.

2013	2014	2015	2016
104 199,98 €	105 564,74 €	106 501,48 €	114 000 €

Les investissements de l'année 2016 généreront des recettes et des économies immédiates

Face à la baisse importante des dotations de l'Etat (- 22 500 € en 2016), la commune doit être en capacité de produire de nouvelles recettes mais également de poursuivre la réduction des dépenses de la section de fonctionnement.

A titre d'exemple, le déménagement de l'accueil du public en Mairie a permis de réaliser une économie immédiate de 250 000 € (montant estimé des travaux pour l'accessibilité), en plus d'améliorer les conditions d'accueil et de doubler les horaires d'ouverture au public. La charge de location (6 000 €) est largement couverte par les économies sur les fluides(2 500 €) et la fin d'un crédit bail sur le matériel de téléphonie (7 200 €/an)

La section d'investissement du budget de l'année 2016 prévoit des dépenses d'équipement d'un montant d'environ 160 000 €, dont 50 000 € qui généreront de manière immédiate ou à court terme des nouvelles recettes ainsi que des économies. Les 110 000 € restant concernent des travaux sur la voirie pour 79 800 € (dont 53 835 € de subventions), des achats de matériels pour le groupe scolaire et des interventions d'artisans locaux sur des biens communaux.

La salle du Club « génération mouvement » sera rénovée pour un montant de 4 000 €.

L'achat d'une épareuse pour 7 000 € sera rentabilisé en deux années puisqu'il générera une économie annuelle de 4 000 € (montant des travaux par une entreprise spécialisée).

Suite à la procédure de reprise des concessions du cimetière, les travaux vont démarrer et seront étalés sur plusieurs années compte tenu de l'importance du chantier.

Enfin, la mise aux normes et l'extension du Snack-bar du Lac et de sa terrasse pour un montant maximum de 15 000 € générera chaque année (bail de 35 mois) 4 200 € de recettes ainsi que des économies pour la commune (taxe ordures ménagères, charges diverses, prise en charge des fluides par le gestionnaire...).

Le désendettement de la commune : un engagement vital !

La commune de Roybon fait partie des communes les plus endettées de France si l'on considère le niveau de dette par habitant (4 180 € / habitant au 31/12/2013).

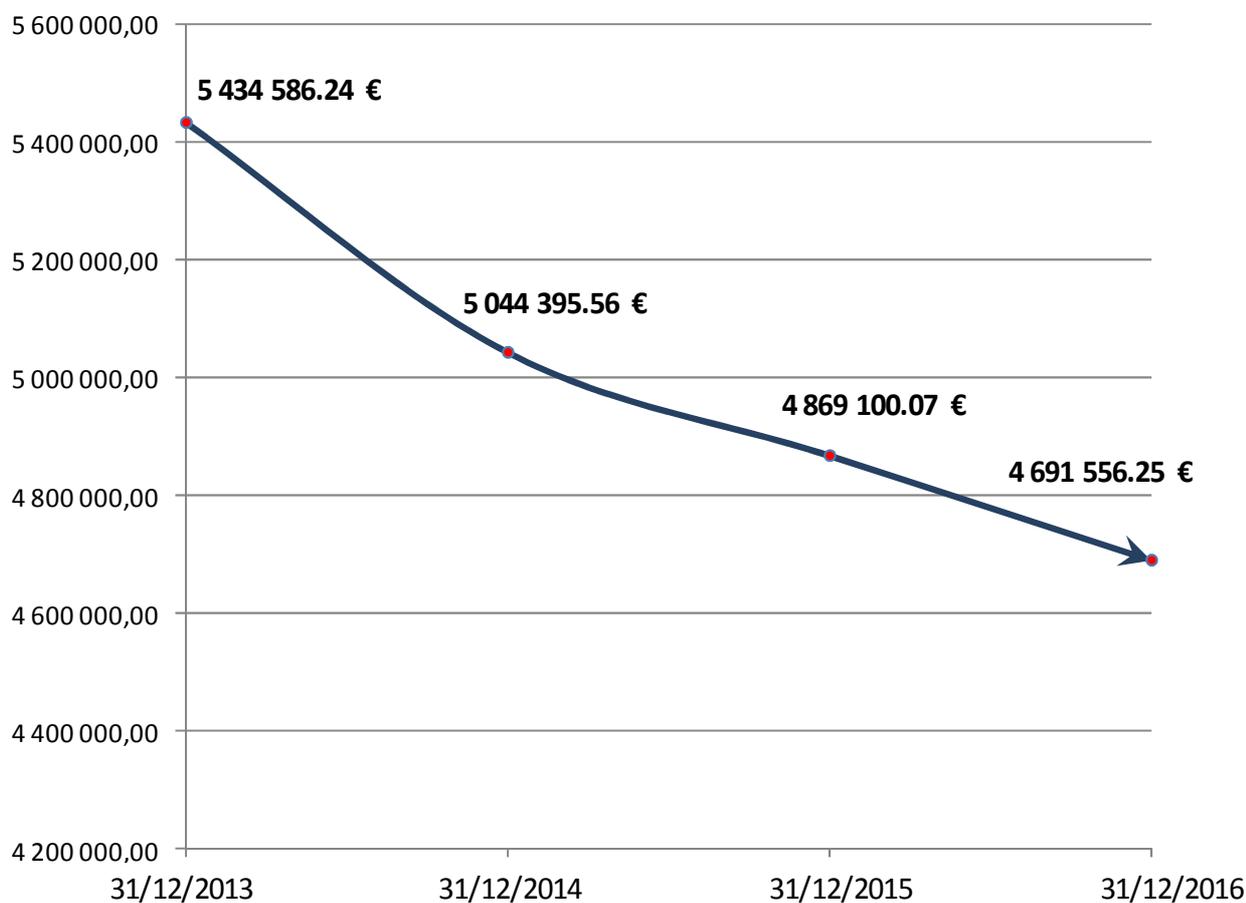
En 2013, les intérêts des emprunts contractés représentaient plus de 67,8 % des impôts locaux payés par les roybonnais (taxe foncière, taxe d'habitation). Pour 3 € d'impôts payés, plus de 2 € servaient à rembourser les intérêts des emprunts.

C'est pour cela que le Maire a souhaité que la commune ne contracte plus d'emprunt auprès des banques avant de l'avoir désendettée.

Entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2016, la dette contractée par la commune de Roybon aura diminué de plus de 13,7 %. En effet le capital restant dû était de 5 434 586,24 € au 31 décembre 2013 alors qu'il sera de 4 691 556,25 € en date du 31 décembre 2016.

En 2016, la commune remboursera 177 543,82 € de capital et 178 475,99 € d'intérêts.

Evolution de la dette de la commune de 2013 à 2016



La dette et le désengagement de l'Etat expliquent l'effort demandé aux habitants

Malgré l'effort de désendetter la commune et de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement (- 5,36 % en 2016), le poids de la dette reste très lourd et pèse considérablement sur les finances communales. Elle est 6 fois supérieure à la dette moyenne des communes équivalentes.

Une commune comparable à Roybon (population, budget, impôts locaux...) devrait s'acquitter d'une échéance de prêt annuelle de l'ordre de 60 000 € et la dette s'élever à 680 € / habitant.

Soyons clairs, l'endettement actuel ne permet pas de réaliser certains travaux pourtant attendus par l'ensemble des roybonnais (réfection des trottoirs, rénovation de la Grande Rue...).

En plus de cela, la baisse des dotations vient diminuer les recettes de la commune de 22 500 € en 2016. L'Etat se désengage massivement de la gestion des communes tout en leur imposant de prendre en charge le coût et la mise en place de ses réformes (rythmes scolaires par exemple).

Suite à une réflexion approfondie en commission des finances pour préparer le budget 2016, et dans l'attente de l'arrivée du Center Parcs, ces deux contraintes obligent la commune à demander aux roybonnais de pallier à la baisse des dotations de l'ordre de 22 500 € au moyen des impôts locaux. Cet effort est demandé aux roybonnais malgré une baisse drastique des dépenses de fonctionnement de 50 000 € en 2016, dont la diminution des indemnités des élus de 10 000 €.

Cette hausse des taux d'impôts locaux représentera un effort annuel moyen de 17 € par habitant et un coût mensuel d'environ 10 € pour les plus gros contribuables locaux.

Les taux augmenteront de + 7,29 % en 2016 :

Taxe d'habitation		Taxe sur le foncier bâti		Taxe sur le foncier non bâti	
2015	2016	2015	2016	2015	2016
13,56%	14,55 %	18,13%	19,45 %	58%	62,22 %

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, **le Maire s'est formellement engagé à diminuer les impôts au moins autant qu'ils sont aujourd'hui augmentés, dès la confirmation définitive du projet Centerparcs et le versement de la Taxe d'aménagement qui est liée au projet.** Il faut rappeler que cette taxe représente plus de 2,5 millions d'euros et qu'à l'issue du chantier le Centerparcs générera une recette annuelle de Taxe Foncière de l'ordre de 600 000 €, ce qui rétablira immédiatement la situation financière de la commune.

Ce contexte justifie d'autant plus que nous veillions à un impôt le plus équitable possible. C'est la raison pour laquelle **le Maire vient de saisir officiellement les services fiscaux pour engager une révision des valeurs locatives afin que tous les habitants paient un impôt qui corresponde davantage à la valeur de leur bien. C'est un chantier qui prendra du temps, raison de plus pour l'engager dès à présent.**

Point d'Information pour l'autonomie

Un point d'information a été créé à l'EHPAD de Roybon pour vous renseigner sur les modalités d'obtention et de fonctionnement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Renseignements au 04 76 36 31 00

Les Ateliers de l'association « Bien vivre sur notre territoire »

Ateliers mémoire

Travail en lien avec un logiciel informatique , des tablettes et des ordinateurs,.

Une séance par quinzaine le vendredi matin. Il reste 4 places disponibles .

Pour y participer, il suffit d'être adhérent à l'association et se rendre le vendredi à 10h, Salle du Collège.

Les prochains ateliers se dérouleront les :

- 15 Avril
- 29 Avril et chaque quinzaine jusqu'à fin juin

Ateliers activité physique adaptée

Un groupe de 22 personnes se retrouve chaque mercredi matin à la Résidence René Marion.

Les séances se tiendront jusqu'à fin juin. Face au succès rencontré, il ne reste plus de places disponibles.

Mise à disposition du véhicule dès le 1^{er} avril

L'association peut vous véhiculer les lundis matin, mardis après-midi, vendredis après-midi et plus si nécessaire. Ce véhicule est mis à la disposition exclusive des membres de l'association pour venir sur Roybon. Il ne remplace aucunement une société de taxi. I

Vous souhaitez en profiter ? Fixez un rendez-vous une semaine à l'avance en appelant le 06 76 48 90 39.

Les « ateliers — rencontres » arrivent en mai : réservez vos dates !

L'association « Bien vivre sur notre territoire » organise avec le Conseil départemental de l'Isère et la CARSAT Rhône-Alpes, trois « ateliers rencontres » **ouverts à tous et gratuits !**

Mardi 10 mai de 9H45 à 11H30	L'alimentation et le sommeil
Mercredi 18 mai de 10h à 11h45	Stress et mémoire
Jeudi 26 mai de 10h à 11h45	Activité physique et aménagement de l'habitation

L'association « Bien vivre sur notre territoire » remercie ses partenaires locaux — Commune de Roybon et Résidence René Marion — ainsi que ses financeurs — Conseil départemental de l'Isère, CARSAT, MSA et RSI.

Mutuelle communale en partenariat avec GROUPAMA

Suite à sa mise en place en partenariat avec GROUPAMA, la mutuelle communale est toujours accessible aux roybonnais souhaitant s'assurer et bénéficier de solides remboursements de frais de santé tout en préservant son pouvoir d'achat.

**Agence GROUPAMA
101 Route de Saint Siméon de Bressieux
38940 ROYBON
04.76.36.27.23**



Bibliothèque

Les « Vendredis Découvertes » : pour aller voir ailleurs !

Cette année, la municipalité propose une nouvelle action en faveur des enfants de Roybon âgés de 3 à 17 ans afin de participer à des activités culturelles. Les premières sorties ont eu lieu les 19 et 26 février.

L'objectif de ces « Vendredis Découvertes » est de familiariser les enfants avec l'art sous toutes ses formes (théâtre, concert, musée ...). Le programme a été établi par la bibliothèque.

Ces activités ont lieu les vendredis de chaque vacances scolaires et sont adaptées en fonction de l'âge des enfants.

La municipalité a volontairement décidé d'une contribution symbolique des familles afin de faciliter l'accès au plus grand nombre.

**Si certains d'entre vous sont disponibles,
nous recherchons des bénévoles pour l'encadrement de ces sorties !**

Sortie du Vendredi 19 Février 2016— Théâtre de Thodure

Spectacle de marionnettes « Riri l'explorateur et la sorcière Ciboulette » au théâtre « Au pays des marionnettes » à Thodure.

La sortie était destinée aux enfants âgés de 3 à 8 ans.

Un spectacle de qualité a été proposé dans un « vrai » théâtre...
Il s'agissait d'une première expérience théâtrale mais aussi culturelle pour la plupart des enfants présents.



Après la représentation, les marionnettistes ont expliqué et montré aux enfants le fonctionnement des différentes marionnettes. Tous les enfants, et les adultes ont été ravis de cet après-midi !

Sortie du Vendredi 26 Février 2016— Musée de Grenoble

La visite du musée d'art de Grenoble était organisée pour les élèves de « Grande Section— Maternelle » au CM2 à l'occasion de la seconde journée des « vendredis découvertes ».

Deux groupes étaient formés. Accompagnés de guides, les visites ont duré 1 heure pour les plus petits et 1 h 30 pour les plus grands.

Cette journée fût vraiment appréciée des enfants.



Un « vendredi découverte » au sens premier du terme puisque pour chacun des enfants présents, c'était l'occasion de se rendre pour la première fois au Musée de Grenoble !

En fin de journée, tout le monde était d'accord pour y retourner très bientôt !

Programme des « vendredis découvertes » d'avril 2016

Vendredi 8 Avril — «Soirée Hip-Hop» (à partir de 11 ans) au Diapason - Saint-Marcellin

Spectacle de danse Hip-Hop avec 2 compagnies professionnelles.

Transport: Car.

Départ Place Jean Perraud à 18h30

Soirée organisée en partenariat avec « Bièvre Isère Communauté »

Tarif: 3 € / jeune

Vendredi 15 Avril — «Super Nini» (à partir de 6 ans) au Théâtre Méliot - Saint-Marcellin

Pièce de théâtre dans le cadre du Festival théâtre jeunesse « Méliot Mômes »

Horaire de la séance à déterminer en fonction du nombre de participants (10h si + de 20, sinon 15h)

Transport: car

Tarif: 2 € / enfant





ACCUEILS DE LOISIRS 3-12 ans Vacances de printemps du 11 au 22 avril 2016

Bièvre Isère, les vacances que nos enfants préfèrent !

Tarifs et informations sur bievre-isere.com

- ✔ Circuit des navettes sur bievre-isere.com ou auprès du guichet unique.
- ✔ Une transition en douceur de l'enfance à l'adolescence pour les plus de 10 ans : inscrivez vos enfants à [la passerelle](#) à Galabourdine.

Nouveauté

- ✔ Les [inscriptions en ligne](#) sont ouvertes ! Pour les nouvelles familles, contactez le guichet unique pour avoir un code d'accès. Rendez-vous sur bievre-isere.com, mini site « [inscriptions loisirs 3-17 ans](#) » !

Bièvre Isère Communauté, c'est aussi
Base Ados pour les jeunes de 11 à 17 ans !

Guichet unique
04 74 20 88 71

PASS'SPORT départ de l'accueil La licoine à St-Etienne de St-Geoirs
Roller et natation

06 60 99 23 49 • De 50 € à 104 € les 5 après-midi
• 6 - 12 ans • 13h15 - 17h • continuité possible avec l'accueil de loisirs

Semaine 1
Progresse en rollers avec les conseils d'un professionnel et profite des joies d'Aqualib' !

INSCRIPTIONS

Inscrivez vos enfants lors des permanences ou aux points d'accueil.

Permanences d'inscription
à La Côte Saint-André, Sillans, Viriville et Roybon.
Retrouvez les permanences sur bievre-isere.com



La Côte Saint-André,
secrétariat du pôle-famille, 1 bv De Lattre de Tassigny
04 74 20 88 71

o Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(vendredi 16h30).

Saint-Étienne de Saint-Geoirs,
place Alexandre Gagneux
04 76 93 56 65

o Les lundis et jeudis de 8h à 12h
o Les mardis et vendredis de 14h30 à 18h30
o Les mercredis de 16h à 19h

Pièces à fournir

- Copie attestation vaccin DTP
- Attestation quotient familial CAF
- Copie assurance responsabilité civile ou extrascolaire

INFORMATIONS

- ✔ En complément de l'offre intercommunale, des accueils de loisirs communaux et associatifs sont présents sur le territoire.
- ✔ Des accueils de loisirs sur la partie nord du territoire sont ouverts. Information à la maison de l'intercommunalité à Saint-Jean de Bourneil au 04 74 59 68 38 ou sur bievre-isere.com. Les modalités d'inscription sont alors différentes.

bievre-isere.com

GALABOURDINE chemin du golf, 38260 Faramans
06 19 08 68 26 •  De 9 € à 13 € la journée
• 6 - 12 ans • 9h - 17h30 • péri-loisirs*

Semaine 1

LE POUVOIR DU POTAGER!

Plante, gratte et arrose, c'est le retour du printemps dans notre potager ! Goûte de nouvelles saveurs avec des produits exotiques, et découvre-toi une âme d'artiste avec du dessin et de la sculpture, comme les grands !

Temps fort : passerelle pour les plus de 10 ans des 4 accueils de loisirs pour un grand jeu le 12 avril avec Base ados.

Semaine 2

DANSE DU MONDE

Zumba et autres danses du monde feront leur entrée à Galabourdine.

Fabrique costumes et instruments originaux pour rendre l'ambiance festive et rythmée!

LA FARANDOLE

place Victor Carnier 38590 Sillans

06 74 27 24 95 •  De 8 € à 17 € la journée

• 3 - 12 ans • 8h - 18h • péri-loisirs*

Semaine 1

L'ESPRIT OLYMPIQUE

Cérémonie d'ouverture, arrivée d'une flamme olympique et jeux sportifs, prépare-toi à vivre une semaine musclée à La farandole.

Au programme : parcours de la flamme autour du monde, cérémonie de clôture et remise des médailles, et évidemment du sport avec tennis de table, course d'orientation et jeux collectifs!

Semaine 2

LES ÎLES DU MONDE

Traverse les océans du nord au sud pour découvrir les îles et archipels du monde. Fabrique la mappemonde de l'accueil de loisirs et pars à la rencontre de nouveaux modes de vie pour résoudre le grand jeu de piste de la semaine!

Les accueils de loisirs s'associent à la fête du jeu du 28 mai...
pour faire voyager les enfants autour du monde



*Péri-loisirs : accueil des enfants avant et après l'accueil de loisirs

CHAMBOULTOUT

101 Impasse du château, 38940 Roybon

06 07 34 56 20 •  De 4 € à 19,50 € la journée

• 3 - 12 ans • 9h - 17h30 • péri-loisirs*

Semaine 1

L'AFRIQUE À L'AFFICHE!

Deviens un aventurier de Chamboul'tout et explore le continent africain : jeu de piste, fabrication de targui et d'awalé, chants et danses africaines...

Fais un petit tour en Afrique, à la ferme aux autruches à Sardieu.

Navette : Saint-Étienne de Saint-Geoirs → Marçailloles → Thodure → Viriville → Roybon

Semaine 2

LES MYSTÈRES DE L'ASIE

Entre dans la culture asiatique : cuisine, musique, mangas, contes et légendes de ce continent exotique. Entre course-poursuite et chasse aux trésors, la semaine sera dépaysante à Chamboul'tout!

Navette : St-Étienne de St-Geoirs → Marçailloles → Thodure → Viriville → Roybon

LA LICORNE

15 rue du bief, 38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs

06 99 04 23 87 •  De 8 € à 17 € la journée

• 3 - 12 ans • 8h - 18h • péri-loisirs*

Semaine 1

ET SI L'EUROPE MÉTAIT RACONTÉE...

Entre dans un tour de l'Europe en histoire : mythologie, géographie, musiques, coutumes, chants et danses, spécialités culinaires, faune et flore... Place à l'imagination et à la découverte cette semaine à La licorne!

Semaine 2

DIRECTION LES AMÉRIQUES!

Visite les Amériques, du Nord au Sud, d'hier à aujourd'hui. Deviens tour à tour cow-boy, indien et shérif. Explore l'Ouest à travers ses mythes.

LE RENDEZ-VOUS DES COPAINS!

Viens au rendez-vous des copains dans une yourte ! Participe au grand bal de fin de vacances à Galabourdine avec les autres accueils de loisirs de Bièvre Isère Communauté. Rien de mieux que de se retrouver dans ce lieu insolite pour se rencontrer et fêter l'arrivée du printemps!



Les arts allumés — Festival en Bièvre Isère !

Bièvre Isère Communauté propose un nouveau rendez-vous culturel et festif : « Les arts allumés ». Du 15 au 30 avril ce festival itinérant invite, pour votre plus grand bonheur, tous les arts dans vos communes : cirque, musique, théâtre et arts de rues.

Dans ce cadre, la commune de Roybon accueillera le spectacle « M & Mme POISEAU » de la compagnie Bordelaise « L'Arbre à Vache » le dimanche 24 avril.

Monsieur et Madame Poiseau sont deux vieux comme on se rêve, qui se connaissent par cœur et s'amuse sans cesse à bouleverser leurs habitudes. Pour les 75 ans de Madame, Monsieur Poiseau a vu les choses en grand : il lui a organisé un goûter d'anniversaire surprise. Il a tout prévu, ou presque...



Dimanche 24 avril 2016 à 16h30 : « M & Mme POISEAU »

Cour de l'ancien collège à Roybon (repli en salle des fêtes)

Tarifs 8€ • 5€ réduit • 6€ abonnés (à partir de 2 spectacles) • Gratuit – 18 ans

Renseignements sur : www.bievre-isere.com

Et dans les Offices de tourisme :

La Côte Saint André – 04 74 20 61 43

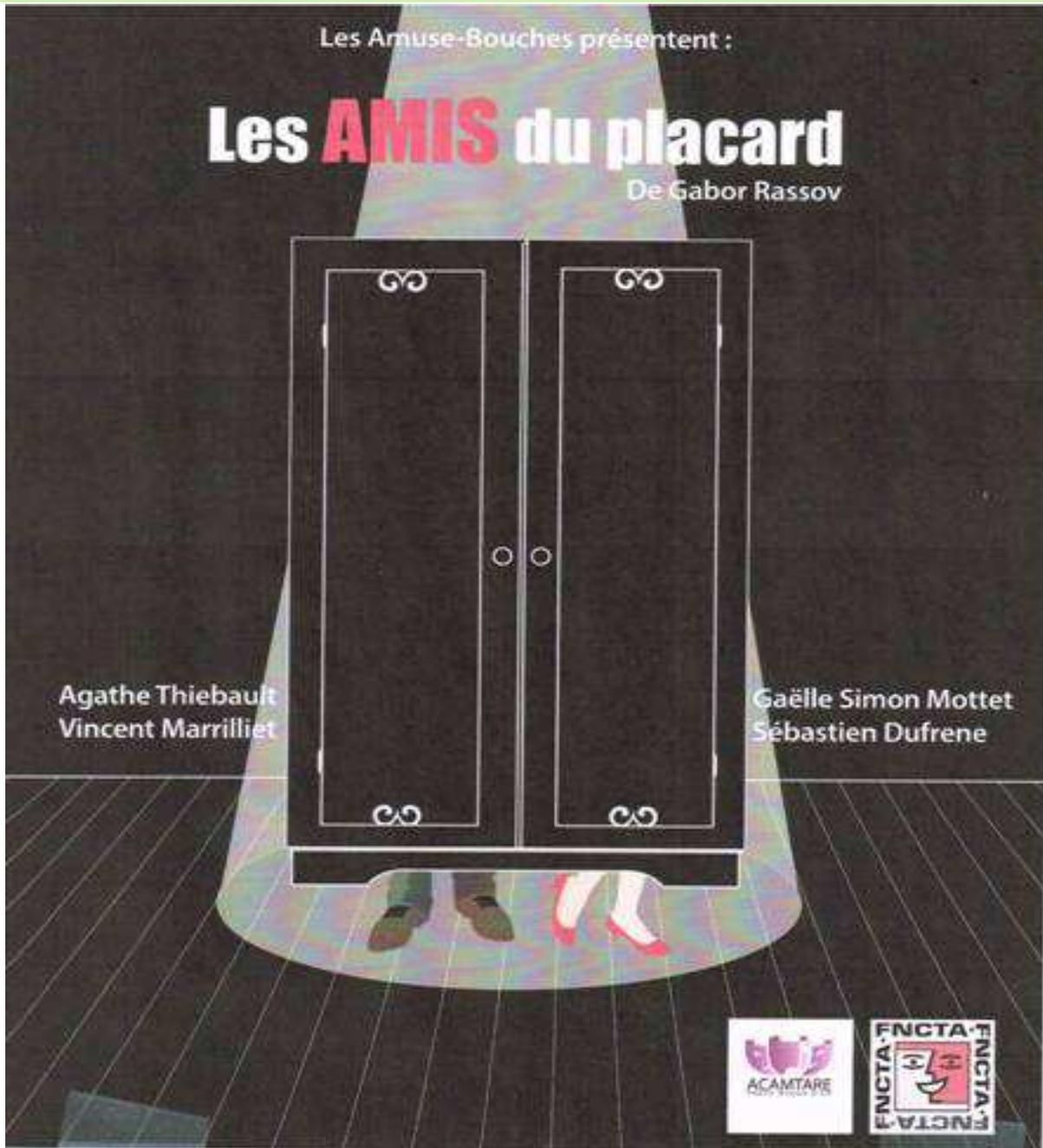
St-Etienne de Saint-Geoirs et Roybon – 04 76 36 25 86

Beurepaire – 04 74 84 68 84

Et si vous deveniez acteur du Festival ?

Parce que la culture doit s'adresser à tous, Bièvre Isère Communauté vous invite à être au cœur du projet. Découvrez les coulisses de l'organisation du festival, portez-vous bénévole durant l'action ou participez aux ateliers artistiques gratuits qui vous sont proposés dans le cadre de l'événement !

Pour participer, contactez Jeremy Eymonnet : culture@bievre-isere.com



La bibliothèque de ROYBON vous invite à
sa soirée théâtre

Samedi 9 avril à 20h30-Salle Des Fêtes

Entrée gratuite (participation au chapeau)

Renseignements 04 76 36 52 04 ou bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

Vous voulez passer un bon moment ? « Les Amis du placard » de Gabor Rassov, une pièce à l'humour grinçant.

Profitant d'une vente promotionnelle dans une grande surface de la région parisienne, Jacques et Odile se sont acheté un couple d'amis. Ils les gardent dans un placard et les sortent régulièrement dans l'espoir de passer de bonnes soirées. Jour après jour, ils se montrent de plus en plus exigeants avec ces amis qu'ils ont tout de même payés assez cher.

Une soirée à passer entre amis... que nous ne laissons pas au fond de nos placards !





A vos agendas — La 8^{ème} braderie Emmaüs de Roybon

Après avoir participé très activement au salon régional du livre d'occasion de **St Paul Les Romans**, les 2 et 3 avril, l'équipe de bénévoles prépare maintenant la **8^{ème} braderie de Roybon**.

Elle aura lieu à la salle des fêtes **le dimanche 22 mai de 10 h à 17 h**.

Tous les Roybonnais qui connaissent cette manifestation l'attendent maintenant avec impatience. Comme chaque année vous trouverez un très grand choix d'articles.

Ce sera, à n'en pas douter, une belle journée de rencontres et de convivialité.

En attendant ce dimanche exceptionnel, nous vous accueillerons à la boutique aux heures habituelles.

Prochaines dates d'ouverture :

Les mercredis 20 avril, 18 mai et 22 juin, de 14 h à 17 h

Les samedis 7 mai et 4 juin de 9 h à 12 h

Merci à tous les Roybonnais qui participent à la chaîne de solidarité en donnant ou en achetant.



Une soirée d'exception en l'église de Roybon !

L'Association « Bien vivre sur son territoire », avec le soutien de la Mairie de Roybon, organisait le samedi 30 janvier 2016 une soirée exceptionnelle dans le cadre magnifique de l'église de Roybon.

Plus de 150 personnes ont ainsi pu découvrir le Chœur Arcanum, de Meylan, composée de 70 choristes.

Après une tournée européenne et après s'être illustrés durant le Festival Berlioz, les choristes dirigés par leur Cheffe de Chœur lançaient leur saison 2016 à Roybon.

Cette chorale a interprété entre autres des œuvres de ROSSINI, BRUNCKER, MENDELSSOHN...

En ce lieu saint, le Chœur Arcanum a proposé trois regards différents sur l'Ave Maria et a ainsi fait vibrer les cœurs en concluant ce concert sur une note joyeuse.

Que du bonheur : On en redemande !



Soutenons nos commerçants en consommant « local » !

Afin de soutenir nos commerçants et de faire connaître encore davantage leurs savoir-faire à la population mais aussi au plus grand nombre, nous avons choisi en accord avec les commerçants de Roybon de diffuser dans le Vivre à Roybon deux portraits de commerçants.

Pour la première parution, notre Boulanger - Pâtissier Jean-Marie PERUCCA ainsi que notre Boucher - Charcutier Maximilien SMIMMARO sont à l'honneur et vous présentent leurs spécialités.

Jean-Marie Perucca fait revivre depuis 2 ans une boulangerie au centre du village.

Ce matin une bonne odeur de croissant flotte dans l'air plutôt frais du village...

Monsieur Perucca vient d'arriver dans sa boulangerie, salué par la Statue de la Liberté encore à moitié endormie, comme la plupart des roybonnais .

Commence alors la ronde des pains : pains ordinaires, pains spéciaux aux différentes farines, pains au maïs, mais également aux noix, aux céréales... entourés de pains au chocolat et de croissants dorés à point, sans oublier les brioches aux pralines , sandwiches, croque-monsieur et autres fougasses...

Dans les vitrines remplies, le Sacristain côtoie la Religieuse dans une communion de saveurs et de parfums . Des Eclairs à la Forêt Noire, de la Tropicane au Paris - Brest, en passant par les Babas au rhum et les flans, sans oublier les tartelettes aux fruits, les meringues et les mille-feuilles. Mais aussi les gâteaux d'anniversaire ou de fêtes que l'on peut commander pour l'occasion.

Une fois les vitrines mises en place, Jean-Marie est prêt à accueillir ses clients, pour le bonheur des petits comme des grands.



La boulangerie PERUCCA est ouverte tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche après-midi. Ses fabrications sont faites depuis son magasin situé à Hauterives mais espère pouvoir remettre en route la fabrication sur Roybon.

Dès qu'on a poussé la porte de la Boucherie - Charcuterie de Monsieur SMIMMARO (Max pour les intimes), on ne peut qu'être admiratif devant la présentation de la viande.

Rangée en tranches, en cubes ou en rôtis. Dans les vitrines, les ailes de poulets et les cuisses alignées comme pour un défilé de majorettes attendent le client.

Les plats cuisinés aux couleurs appétissantes ont un air d'Italie et rivalisent avec filets et rouelles, roast-beef et pot au feu, pâtés et caillettes dont la recette maison de ces dernières vient de « Dédé », l'ancien boucher connu de tout le monde à Roybon.

« Nous sommes une famille de Bouchers — Charcutiers de père en fils. J'ai repris cette ancienne boucherie sur Roybon en 2013 parce que j'aime la vie à la campagne et Roybon possède encore toute une variété de commerces, certes fragiles, mais ce village a des atouts. Cependant, quand mon oncle a vendu sa boucherie à Fontaine en 2015, je me suis porté acquéreur pour ne pas laisser perdre la spécialité qui est la saucisse italienne de grande renommée que l'on vient nous acheter de très loin ».

« je travaille sur les deux sites et je suis ouvert pour l'instant tous les matins à Roybon 7 jours sur 7 sauf le jeudi. Je privilégie une viande de qualité et je maintiens des prix très attractifs grâce aux deux sites . J'essaie de faire connaître à mes clients des spécialités italiennes comme la « Bracciola », l'escalope à la milanaise, les Conchiglie, les Involtini ou encore les Focaccie, et tout cela fait maison ».

Dès les premiers jours ensoleillés, la rôtissoire de Monsieur Max parfume la Grande Rue de son fumet de poulet rôtis et autres gigots... Vivement les beaux jours !





REGLEMENTATION

STOP AU FEU DE JARDINS

Le brûlage des déchets végétaux dans les jardins est soumis à réglementation.
 Cette pratique est interdite tout au long de l'année.
 Les déchets verts doivent être soit compostés sur place soit broyés soit emmenés à la déchetterie.
 Vous préserverez votre santé et la qualité de l'air.

MAISON DES SERVICES PUBLICS ET DE L'EMPLOI

24 avenue Jongkind
 38260 La Côte Saint André
 Tél. : 04.74.20.31.57
 Fax : 04.74.20.83.44
 E-Mail : msp@bievre-isere.com
HORAIRE D'OUVERTURE
 LUNDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 MARDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 MERCREDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 JEUDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 VENDREDI 9h à 12h / 13h30 à 16h30

Installation - Défibrillateur cardiaque

La caisse locale de Groupama a offert il y a quelques semaines un défibrillateur cardiaque à la commune de Roybon lors d'une soirée organisée dans les locaux de l'actuel secrétariat de Mairie.

Le défibrillateur cardiaque a été installé à proximité immédiate de la salle des Fêtes, sous le préau des vestiaires.

Nous remercions vivement Groupama, sa caisse locale ainsi que l'ensemble des administrateurs pour cette action de prévention.

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 Mercredi : 8h30-12h30 / Fermée l'après-midi
 Jeudi : Fermée le matin / 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

HORAIRE DE LA DECHETTERIE

	VIRIVILLE	ROYBON
LUNDI	fermée	14h/17h
MARDI	10h/12h	fermée
MERCREDI	8h/12h	14h/17h
JEUDI	10h/12h	fermée
VENDREDI	13h30/17h30	10h/12h
SAMEDI	8h/12h	13h30/16h30

PERMANENCE DU MAIRE

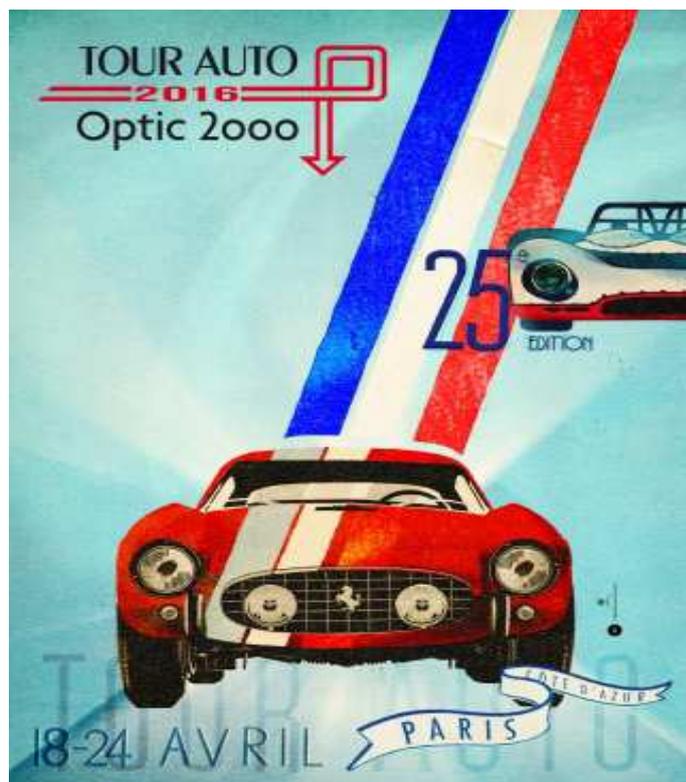
Le maire est présent tous les lundis de 10h30 à 12h30

MENTIONS LEGALES

Responsable de publication:
 Serge Perraud, Maire.
Rédaction et mise en page:
 commission municipale.
Impression: secrétariat.
Téléphone: 04.76.36.21.79
Télécopie: 04.76.36.27.48
Courriel: mairie@roybon.fr
Site: www.roybon.fr

Merci à G.Bret, M. Cellier et A. Vannucchi pour leurs photos

PROCHAINE PARUTION
 Saison estivale 2016



Passage prévu à Roybon sur la RD71 le Jeudi 21 avril 2016 à 13h59